

## Projet "Défi 10 jours pour voir autrement"

### Présentation et enjeux

---

Un « *Défi 10 jours pour voir autrement* » consiste à proposer aux enfants d'une école de s'engager à essayer pendant 10 jours, de ne plus – ou de moins – passer de temps, à la maison, devant la télévision, l'ordinateur ou les consoles de jeux vidéo.

Pendant cette période, les télévisions et ordinateurs peuvent continuer à être utilisés à l'école soit dans le cadre des activités pédagogiques habituelles, soit en tant qu'outils utilisables par les enfants pour raconter et faire connaître le Défi dans lequel ils se sont engagés.

*ECO-Conseil, association basée à Strasbourg et intervenant dans différentes actions à caractère pédagogique a accompagné, en accord avec les principaux partenaires concernés<sup>1</sup>, un premier défi sur l'école élémentaire du Ziegelwasser à Strasbourg (Neuhof).*

*Suite à cette première action, assez largement réussie, 2 nouveaux défis ont été menés dans les écoles élémentaires Wurtz (quartier Cronenbourg) et Stoskopf (quartier des Poteries) après engagement des 2 équipes enseignantes dans ce projet sur l'année scolaire 2008-2009.*

*ECO-Conseil a accompagné ces 3 écoles dans la préparation et la mise en oeuvre de ces « Défis » et souhaite renouveler l'action en 2009-2010.*

D'après les études menées sur de telles actions, la mise en oeuvre d'un « **Défi 10 jours pour voir autrement** » permet :

- une réduction très sensible de la violence physique et/ou verbale,
- une réduction de l'obésité, une amélioration de l'alimentation, de la santé et du bien-être, une diminution de la sédentarité,
- une diminution du temps passé devant la télé au profit des échanges avec la famille, les amis...
- un apprentissage du regard sur la télévision, l'ordinateur et les jeux vidéo.

---

<sup>1</sup>Inspection Académique, Etat, Communauté Urbaine de Strasbourg, Direction Régionale de l'Environnement, Conseil Général du Bas Rhin

## Présentation de la démarche

---

La mise en œuvre du Défi se fait, au sein de chaque école, en 3 temps :

### 1- Montage de l'action (de septembre/octobre à décembre).

Cette première phase vise à :

- préciser, avec les enseignants, la démarche pédagogique à mettre en œuvre,
- présenter aux représentants des parents d'élèves puis aux parents le Défi et les faire adhérer à la démarche,
- informer et « pré-mobiliser » les partenaires de proximité potentiels (centre sociaux-culturel, associations...).

### 2- Préparation au défi (de janvier/février à mai).

Cette deuxième phase vise à :

- amener les enfants à prendre conscience de l'impact de la télé et des jeux vidéo et avoir envie de s'engager dans le Défi puis les aider à préparer les activités qu'ils feront pendant les 10 jours du Défi,
- mobiliser les parents pour qu'ils s'engagent à accompagner leur(s) enfant(s) voire qu'ils proposent des activités,
- mobiliser les partenaires de proximité pour qu'ils proposent des activités aux enfants durant la période du Défi,
- préparer la communication autour du défi avec un objectif central : mettre en valeur l'action des enfants et des adultes autour, et générer des courriers de soutien aux enfants des écoles.

### 3- Mise en œuvre du Défi (mai/juin).

A l'issue de la phase de préparation, le Défi est lancé pour une durée de 10 jours (d'un mardi au vendredi de la semaine suivante).

Pendant cette période de 10 jours :

- les enseignants accompagnent les enfants au travers d'activités scolaires,
- les parents sont mobilisés collectivement pour encadrer les activités « alternatives » préparées à l'étape précédente,
- les partenaires de proximité interviennent dans le cadre des activités qu'ils proposent.

## Présentation de l'accompagnement proposé

---

La mise en œuvre du Défi au sein de chaque école fait l'objet d'une assistance assurée par ECO-Conseil.

### 1- Accompagnement des équipes enseignantes.

L'accompagnement des enseignants débute par une réunion de travail (conférence pédagogique) permettant de présenter, dans le détail, la démarche prévue, le contenu des interventions devant les enfants et les parents et les

outils proposés aux enseignants pour les périodes intermédiaires entre les interventions.

## **2- Information - Mobilisation des parents**

Plusieurs interventions auprès des parents sont assurées par ECO-Conseil. Une première présentation du Défi a lieu lors des Conseils d'école du 1<sup>er</sup> trimestre, présentation visant à obtenir l'accord des représentants des parents d'élèves.

3 réunions sont ensuite organisées avec les parents de chaque école pendant la phase de préparation.

La première est prévue avant le démarrage des interventions devant les enfants (décembre). Le but de cette réunion est d'obtenir l'accord des parents pour lancer l'action et leur engagement à accompagner leurs enfants pendant les 10 jours du Défi.

Les 2 réunions suivantes ont pour objectif de préparer les activités qui seront proposées aux enfants par les parents pendant le Défi.

## **3- Préparation - Mobilisation des enfants**

Cette action repose sur 3 interventions, en moyenne, par classe (intervention de 20 mn à 1 h suivant le niveau). Ces interventions, assurées par ECO-Conseil, visent à rendre les enfants conscients de l'impact qu'ont la télé et les jeux vidéo sur eux et les amener à décider collectivement à relever le Défi de ne pas – ou de moins – regarder la télé et de ne pas – ou de moins – passer de temps devant l'ordinateur et les consoles de jeux pendant 10 jours.

## **4- Mobilisation des acteurs de proximité**

La mise en œuvre d'un Défi suppose de proposer aux enfants, en complément des activités - individuelles ou collectives - qu'ils peuvent réaliser eux-mêmes ou avec leurs parents, d'autres activités. Pour ce faire, une information et une mobilisation la plus large possible est assurée par ECO-Conseil auprès des acteurs de proximité (CSC, associations...) pour qui le Défi est l'occasion de mieux se faire connaître et d'accroître leur ancrage dans le territoire.

## **4- Communication**

Les Défis menés en 2008 et 2009 au sein des écoles Ziegelwasser, Wurtz et Stoskopf ont montrés le rôle important qu'ont joué les courriers de soutien qu'ont reçu les enfants. ECO-Conseil assurera toutes les actions de communication visant à faire connaître les défis engagés et à solliciter des courriers de soutien.

## **Evaluation de l'opération**

---

Une évaluation de l'opération est prévue. A l'issue du Défi, une évaluation qualitative sera assurée par ECO-Conseil via des questionnaires transmis aux enseignants, aux enfants, aux parents et aux partenaires mobilisés.

## **Personnes en charge des écoles**

---

L'accompagnement des écoles est sous la responsabilité d'un chargé de projet d'ECO-Conseil : Serge HYGEN et/ou Sophie WEFELSCHEID.

**ECO-Conseil, Institut européen pour le conseil en environnement**  
7 rue Goethe – 67000 STRASBOURG / tel : 03 88 60 16 19 / fax : 03  
88 61 07 12 / courriel : [contact@ecoconseil.org](mailto:contact@ecoconseil.org)